

## Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à **19h03**.
2. Adoption de l'ordre du jour **proposé par madame Julie-Hélène Roy et appuyé par madame Karyne Perreault**.
3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020 **proposé par madame Candice Routhier et appuyé par madame Julie Hélène Roy**.
4. Informations sur la composition d'un conseil d'établissement **conjointement par la direction et la présidente du CÉ, madame Geneviève Pigeon, en poste jusqu'au 30 septembre 2021**.
5. Élection des membres parents : **3 postes**
  - 5.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection : **madame Véronique St-Jean**
  - 5.2. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection : **madame Solange Pratte**
  - 5.3. Procédures de mise en candidature **4 candidates se proposent : Mesdames Nancy St-Jean, Geneviève Pigeon, Candice Routhier et Christine Poulin**.
  - 5.4. Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement : **élues par majorité des votes : Mesdames Nancy St-Jean, Geneviève Pigeon et Candice Routhier**.
  - 5.5. Membres de la communauté (2) : **Mesdames Christine Poulin et Karyne Perreault**.
6. Élection du représentant des parents au Comité de parents et de son substitut : **madame Nancy St-Jean manifeste son intérêt à poursuivre dans ce rôle pour une 3<sup>e</sup> année : élue par acclamation. Madame Julie-Hélène Roy se propose comme substitut : élue par acclamation**.
7. Organisme de participation des parents
  - 7.1. Informations données par la direction sur les rôles et fonctions d'un OPP.
  - 7.2. Décision de l'assemblée de former un organisme de participation des parents : **les membres parents élus font le choix de ne pas constituer d'OPP à l'école Aux-Quatre-Vents**.
    - 7.2.1. Composition de cet organisme, s'il y a lieu (nombre de parents) : ---
    - 7.2.2. Élection des représentants, s'il y a lieu (mises en candidature et votes) : ---
    - 7.2.3. Règles et modalités de fonctionnement : ---
8. Varia
  - 8.1. Date de la première réunion du Conseil d'établissement : **mardi 5 octobre 2021 à 19h**.
9. Levée de l'assemblée à **19h51 proposé par madame Nancy St-Jean**.